

sion d'abenakis estal'is qui font parroisse avec les habitant desservie par un Pere Jesuitte, les Terres y sont très bonnes produisant toutes sortes de grains et legumes, il y a de gros bois de toutes sortes. Lingtot doit prendre icy sa plasse. Eutre celle de Becancourt et de Chambly.

La Seigneurie de Bequet appartient au Sr Leurard Me' canonnier a Quebec. Elle n'est establie que depuis peut par la difficulté que produit les Escores qui bordent le fleuve estant presque inaccessible quoique sur cette hauteur les terres y soient tres belles et unies entrecoupées de ravines que font souvent des esboulements par la disposition des terres qui sont mélangées de glaise et sable produisant cependant toutes sortes de grains et légumes, mais non pas si abondamment que celles qui luy sont exposées du costé du nord, il y a de toutes sortes de bois melangez.

La Seigneurie de la Riviere du Chesne appartient a Mr. de St. Ours qui termine le gouvernement des trois Riviere du Costé du Sud-est. Elle fait paroisse avec la seigneurie de Losbiniere, les terres y sont extremement hautes sur le bord du fleuve de mesme qua la Seigneurie de Bequet, mais unies par en haut, celles qui y sont en cultures produisent passablement toutes sortes de grains et legumes il y a de toutes sortes de bois melangez, la pesche a languille sy fait abondamment par le moyent de masses qu'ils tendent a la faveur de la marée.

(La fin dans la prochaine livraison)

Le prétendu drapeau de Carillon

Une petite étude signée Pierre Sailly (feu M. Ernest Gagnon) parue dans la livraison de octobre 1915 de la *Revue Canadienne*, de Montréal, détruit, selon nous, la légende du drapeau de Carillon qui couvre le pays depuis plus de trente ans. Pierre Sailly a pris la peine de donner à son étude le titre "Le prétendu drapeau de Carillon."